



Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique
et de l'Innovation (MERSRI)

Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (UO1-JKZ)

École doctorale des Lettres, Sciences Humaines et Communication (E.D /LE.SH.CO)

Et

Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)



APPEL A CANDIDATURES

DOCTORAT EN SCIENCES DE LA POPULATION

I. INTRODUCTION

Les changements démographiques et sociaux sans précédent en cours sur le continent africain, notamment en Afrique sub-saharienne, avec ses complexes interrelations avec les secteurs sociaux (santé, éducation, emploi...), économique, politique et l'environnement impliquent la formation d'une masse critique de personnel scientifique de haut niveau pour une recherche innovante tant fondamentale qu'appliquée pour répondre aux nombreux défis qui se posent. En outre, la vision que se sont fixée les pays africains à travers l'Agenda 2063 de l'Union africaine, pour une émergence économique d'ici à l'horizon 2063 nécessitera de plus en plus de scientifiques pouvant aider à la compréhension des interrelations entre population et développement durable et leur traduction en politiques de développement.

Pour répondre à ce besoin en compétences, l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo, a mis en place à partir de la rentrée académique 2011-2012 un master de recherche en sciences de la population. De la première cohorte à la quatrième cohorte, au total une cinquantaine de spécialistes provenant d'une dizaine de pays ont déjà été formés. Par ailleurs, il existe une forte demande de formation au niveau doctoral provenant de diplômés en masters en démographie ou plus globalement de programmes en sciences de la population et du développement d'autres institutions en Afrique. A cela s'ajoute, les possibilités de plus en plus limitées de financement des formations doctorales dans les pays du Nord.

Pour répondre à cette demande et dans la continuité du master en sciences de la population, l'ISSP lance, à partir de la rentrée académique 2017-2018 un programme de formation doctorale en sciences de la population.

II. OBJECTIFS

L'objectif général de la formation doctorale en Sciences de la Population de l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo, est de permettre à l'École doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication (LESHCO), de mettre en place un programme doctoral de haut niveau en sciences de la population et de contribuer ainsi à la formation d'une masse critique de spécialistes et une augmentation significative de la production scientifique en Afrique sub-saharienne.

De façon spécifique, ce programme vise à :

- Développer les capacités d'analyse des enjeux sociétaux et notamment les questions de population et de développement ;
- Développer les compétences méthodologiques, notamment en matière de méthodologie de la recherche en sciences sociales et de maîtrise des méthodes d'analyse aussi bien quantitatives que qualitatives ;

.../...

- Développer les capacités à mener des recherches originales sur des questions de population et de développement ;
- Améliorer aussi bien en terme quantitatif que qualitatif les publications scientifiques en sciences de la population ;
- Promouvoir le développement d'approches pluridisciplinaires et interdisciplinaires novatrices, de méthodes et outils de pointe, tant dans les enseignements que dans la recherche en sciences de la population.

III. ORGANISATION, CONTENU ET CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

⇒ Organisation du programme de doctorat

Conformément à l'organisation du système LMD, le programme doctoral en sciences de la population se déroule sur 3 années (6 semestres). La première année est consacrée aux cours et séminaires, à la revue de la littérature et à la finalisation du protocole de recherche. A l'issue de la première année, une épreuve de confirmation doit être réussie marquant ainsi la validation de la recherche doctorale et l'acceptation pour la poursuite du programme de formation doctorale. Les deux années suivantes sont consacrées à la mise en œuvre du projet de recherche doctorale notamment la collecte des données sur le terrain, le traitement et l'analyse des données, la rédaction de la thèse, les communications à des rencontres scientifiques, la publication d'articles scientifiques et la soutenance.

La première année de la thèse est évaluée par une épreuve de défense du protocole de recherche du doctorant devant un comité de thèse. Le protocole comporte deux parties :

- Une synthèse de la littérature sur la question ciblée ;
- Un projet de recherche doctorale (problématique, objectifs, cadre théorique, hypothèses et méthodologie).

Les deux dernières années sont consacrées à :

- La mobilisation des données et leurs analyses ;
- Des communications à des rencontres scientifiques ;
- La publication d'articles scientifiques ;
- La rédaction et le dépôt du document de la thèse ;
- La soutenance de la thèse.

⇒ Contenu des formations

Les enseignements se feront sous forme de séminaires et porteront aussi bien sur des aspects méthodologiques que des aspects thématiques:

- Épistémologie des sciences de la population et du développement;
- Méthodologie de la recherche en sciences sociales ;
- Méthodes d'analyse statistique avancée ;
- Méthodes d'analyse qualitative ;
- Élaboration d'un projet ou protocole de recherche ;
- Séminaires sur les enjeux contemporains en population et développement.

⇒ Conditions d'admissibilité

- Être titulaire d'un master en démographie, sciences de la population ou d'une discipline connexe (formation de base solide en techniques d'analyse quantitative et d'analyse qualitative) ;
- Avoir obtenu en master II une moyenne équivalente à la mention « Bien » ;
- Avoir un excellent dossier académique (relevés de notes de la licence et des masters I et II), et des aptitudes à la recherche (ex. : participations à des colloques, publications, participations à des projets de recherche) ;
- Faire preuve d'une bonne maîtrise du français et d'une assez bonne connaissance de l'anglais ;
- Être entièrement disponible pour toute la durée de la formation doctorale (pour les professionnels, un document administratif attestant de la disponibilité du candidat sera exigé).

IV. Dossier de candidature

- Une copie légalisée du diplôme de master ;
- Une copie légalisée du diplôme de baccalauréat ;
- Une copie certifiée conforme de l'extrait d'acte de naissance ;
- Les relevés de notes de Licence, du master I et du master II ;
- Une copie du mémoire de fin d'études du master II ;
- Une présentation du projet de thèse (10 pages maximum) qui comprendra les éléments suivants : sujet de la thèse, justification et contexte, brève revue de la littérature, problématique et objectifs, cadre conceptuel indicatif et principales hypothèses, méthodologie (données et méthodes d'analyse), références bibliographiques). L'originalité du projet de thèse (apports en termes de nouvelles connaissances et/ou au plan méthodologique) sera un critère essentiel de sélection;
- Une lettre de motivation ;
- Deux lettres de recommandations (dont l'une nécessairement d'une personnalité scientifique) à transmettre directement par les référents à la coordination du programme.

V. Thèmes des recherches

Pour cette première cohorte de doctorants et au regard des besoins de connaissances et des opportunités actuelles, les sujets de thèse sur les thématiques suivantes sont vivement encouragés :

- Idéaux en matière de famille, nuptialité, coût de l'enfant et réseaux de solidarité ;
- Mortalité, santé et causes de décès ;
- Migrations ;
- Impacts sociaux et démographiques de l'extraction minière ;
- Inégalités de genre et autonomisation de la femme ;
- Accès à l'éducation, parcours scolaires et devenir des sortants du système éducatif.

VI. Chronogramme de sélection de la première cohorte

- Date limite de réception de la version électronique du dossier de candidature : **11 décembre 2017** (à l'adresse suivante : doctorat.issp@issp.bf);
- Notification des candidat(e)s sélectionné(e)s (8 maximum pour la première cohorte) : **22 décembre 2017**;
- Formalités administratives d'inscription par les candidats sélectionnés : **8 – 19 janvier 2018**;
- Séminaire de rentrée de la première cohorte : **22 – 27 janvier 2018**.

VII. Équipe d'encadrement

L'équipe d'encadrement est composée des enseignants-chercheurs de rang magistral de l'ISSP ainsi que du réseau (national, régional et international) des enseignants-chercheurs et chercheurs de rang magistral.